



Tournoi du Grand Ouest

Samedi 07 et Dimanche 08 Juin 2025

Complexe sportif du FC Saint Julien Divatte

6 rue félix PRAUD 44450 St Julien de Concelles



Fiche Licences

À compléter et à renvoyer, au plus tard pour le vendredi 05 juin 2025 à
grondin.matheo44@gmail.com

Club : _____

Nom du responsable qui sera présent au tournoi : _____

N° de licence : _____

N° de portable : _____

Nom du 2^e accompagnateur : _____

N° de licence : _____

N° de portable : _____

	Nom- Prénom du joueur	N° de Licence	Date de naissance	Nom du club (si joueur licencié dans un autre club)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				
11				
12				

Extrait du règlement du TGO :

Article 1 : Tous les participants au Tournoi du Grand Ouest doivent obligatoirement posséder une

Licence de la F.F.F. et doivent être munis, en cas de vérification, d'une carte d'identité nationale ou d'un passeport. Les joueurs doivent être nés en 2013 (2012 pour les joueuses)

Article 2 : Chaque club ne peut utiliser plus de 12 joueurs (8 joueurs de champ et 4 remplaçants) pendant la

durée du tournoi. Les clubs sont autorisés à utiliser 3 joueurs étrangers à leur club, munis de leur licence, d'une carte d'identité (ou passeport) ainsi qu'une autorisation écrite de leur club où ils sont licenciés.